

ESPACE D'ECOUTE ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Comprendre et accompagner le salarié dans la résolution ou l'amélioration de la situation posant problème ou question.

Public Salarié en situation de difficulté impliquant une forme de malaise voire de souffrance au travail
Salarié en période de doute, d'interrogation sur son travail, sa carrière, son avenir et ses choix

Objectifs Faire le point sur ce qui est vécu
Analyser la situation de travail et prendre du recul
Prévenir les éventuels risques psycho-sociaux
Retrouver un équilibre entre soi et son travail
Identifier des perspectives et des solutions

Méthodologie Entretiens se déroulant en face à face, d'une durée moyenne d'une heure
Entretien d'accueil permettant d'informer des modalités, des objectifs et des limites de l'intervention, et pour la personne d'exprimer sa demande, de vérifier l'utilité d'un accompagnement
Nombre et rythme des séances à fixer d'un commun accord en fonction des objectifs définis lors du premier entretien dit d'accueil

Consultants Rôle : offrir une écoute bienveillante et neutre permettant l'énonciation et la mise en mots des questionnements, problèmes et difficultés rencontrés, d'en mener l'analyse, d'apporter un éclairage, de stimuler la réflexion pour comprendre la situation et trouver des solutions.
Confidentialité : les consultants s'engagent à préserver la vie privée des personnes en garantissant le respect du secret professionnel.
Psychologues, spécialistes de l'entreprise, les consultants ont une expertise de l'entretien, des évolutions professionnelles et des problématiques liées au travail.

Conditions financières Prise en charge possible dans le cadre du D.I.F.

Contact 01.47.75.97.30